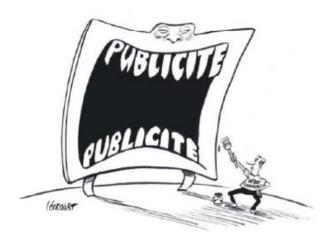
PROCÈS du COLLECTIF DES DÉBOULONNEURS Vendredi 9 mars au tribunal correctionnel d'Alès

Mouvement de désobéissance civile non-violente



L'affichage publicitaire en question

Après les procès de Montpellier et de Paris, deux citoyens comparaissent à Alès pour avoir apporté une légitime réponse à l'invasion publicitaire, par le barbouillage symbolique de panneaux surdimensionnés. Ils ont agi à visage découvert devant la presse et les gendarmes, à Anduze le 26 mai 2006.

À qui la légitimité ? À ceux qui revendiquent le droit de tous à ne pas subir le matraquage publicitaire, ou aux afficheurs délinquants qui imposent à tous leurs panneaux immenses dans l'espace public ?

Programme de la journée

Avant l'audience, rendez-vous à la Bourse du travail, 7 place Georges Dupuy

- > ceux qui viennent de loin s'y retrouvent en fin de matinée
 - > à partir de 12h, venez partager un repas de soutien

Rassemblement à 13h30 – devant le tribunal, place Henri Barbusse Audience à 14h – ayez un document d'identité pour rentrer dans le tribunal

Après l'audience, rendez-vous au café associatif Le Prolé, 30 rue Beauteville

poursuite des débats, en présence de la presse et d'autres collectifs locaux
annonce du délibéré du procès des déboulonneurs de Paris –
à partir de 21h, concert de soutien avec le groupe Garce

VENEZ NOMBREUX LES SOUTENIR!

Votre présence est déterminante pour faire de cette audience le procès du harcèlement publicitaire dans l'espace public!

Manifeste téléchargeable sur www.deboulonneurs.org

Contact presse : 06 72 98 50 89

Courriel: deboulonneurs-gard@no-log.org

Soutien financier par chèque portant au dos la mention « Alès » à l'ordre du Collectif des déboulonneurs, à l'adresse ci-dessous

Collectif des déboulonneurs

24 rue Louis Blanc, 75010 Paris

